



Communiqué – 9 octobre 2014

Financement des infrastructures et TVA : la FNAUT, le GART et l'UTP parlent d'une même voix

Lors de cette première conférence de presse commune, les trois organisations ont porté trois messages : concrétiser le 3ème appel à projets, revenir à une TVA à taux réduit pour les voyageurs quotidiens et prévoir un financement stable et pérenne pour les infrastructures. Sur ce dernier point, Jean-Marc Janailac, Président de l'UTP a rappelé : "L'AFITF doit disposer de ces ressources pour programmer les investissements à moyen et long terme".

Une vingtaine de journalistes ont répondu à l'invitation conjointe de la FNAUT, du GART et de l'UTP qui, pour la première fois depuis leur création, organisaient, le 8 octobre, une conférence de presse commune. Les Présidents et représentants de ces organisations ont alerté sur les trois sujets majeurs qui les préoccupent : le 3ème appel à projets qui attend, depuis près d'un an, d'être concrétisé par le Gouvernement, la hausse de la TVA et le financement des transports publics.

3ème appel à projets et hausse de la TVA

Le Président du GART, Louis Nègre, a insisté sur la nécessité de décider de la répartition des crédits annoncés pour le 3ème appel à projets. Ce dernier concerne, en effet, 122 projets portés par 79 collectivités ; ils représentent plus de six milliards d'euros d'investissements destinés à améliorer les transports publics et, par là même, à contribuer à la qualité de vie des Français au quotidien, à la compétitivité des territoires et au dynamisme de l'emploi. Le Président du GART, a rappelé le contexte dans lequel les autorités organisatrices de transport évoluent. "Nous sommes dans une situation jamais vue avec une baisse de la dotation de l'Etat aux collectivités de 3,7 milliards d'euros. Jean Macheras, le représentant de la FNAUT, est intervenu, pour sa part, sur la hausse de la TVA, " une mesure que nous considérons injuste".

Les deux hausses du taux de TVA (5,5% à 7% en 2012 et 7% à 10% en 2014) représentent un prélèvement par l'Etat de près de 300 millions d'euros. Plusieurs pays européens : Danemark, Royaume-Uni, Belgique, Portugal, Allemagne... exonèrent les transports publics de TVA ou leur appliquent un taux de TVA à taux réduit, inférieur ou égal à 7%.

Des financements stables et pérennes pour les infrastructures

Lors de cette rencontre avec la presse, Jean Marc Janailiac, Président de l'UTP, a souhaité insister sur le financement des infrastructures de transport. " Il est important de disposer de ressources en volume tout comme il est indispensable de pouvoir programmer la maintenance, la modernisation et la réalisation de nouvelles infrastructures de transport".

Il n'existe plus de mécanisme de financement ou de fonds d'investissement assis sur des ressources stables et dédiées aux infrastructures de transport. L'AFITF doit établir des programmations à moyen et long termes et, pour ce faire, il lui faut disposer de ressources stables et pérennes. En 2014, l'écotaxe aurait dû représenter 20% des ressources de l'AFITF. Son report a directement remis en cause 500 millions d'euros de travaux. Le produit du péage de transit poids lourds, de l'ordre de 300 millions d'euros après frais de collecte, est inférieur de plus de la moitié de celui qui était attendu de l'écotaxe. Ce péage ne peut donc, à lui seul, permettre d'assurer un financement durable des infrastructures de transport. Il est donc important que soit concrétisé dans la loi de finances 2015 un dispositif de financement stable et pérenne pour l'AFITF de manière à permettre le financement du IIIème appel à projet, l'engagement du volet infrastructures de transport des contrats de projet Etat-Région 2014-2020 et la programmation des investissements reconnus prioritaires par la Commission Mobilité 21.

Questionné sur la faible place accordée aux transports publics dans le projet de loi sur la transition énergétique, le Président de l'UTP a répondu : " en effet, la place donnée au secteur dans ce texte n'était pas assez importante". Lors de cette rencontre avec les journalistes, Jean-Marc Janailiac a dévoilé quelques chiffres. "En 2013, le nombre de voyageurs, hors île de France, a progressé de 2,7 %. Mais cette progression est plus forte dans les réseaux dotés de modes lourds (tram, métro, Bhns) et atteint 4 %" a-t-il expliqué. Et le Président de l'UTP a conclu son intervention sur ces mots : " Les investissements en faveur des modes lourds, tant urbains que ferroviaires, qui permettent d'assurer une meilleure qualité de services aux voyageurs en termes de fréquence, de régularité et de capacité sont à même de répondre aux enjeux du report modal, condition du respect des engagements pris aux niveaux européen et international pour lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air dans nos villes."